



Mairie de Claix

Place Hector Berlioz – 38640 Claix

04 76 98 15 36 – Fax 04 76 98 82 81

www.ville-claix.fr

République Française : Liberté, Egalité, Fraternité

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le premier avril deux mille vingt-six

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, sous la présidence de M. REVIL Christophe, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 26 mars 2026

OBJET : Désignation d'un représentant au sein de la Société Publique Locale (SPL) « Eaux de Grenoble Alpes »

PRESENTS : M. Christophe REVIL - Maire, Adjoints : Mme MN. STRECKER, M. P. ROUSSET, Mme B. BERTHON, M. Y. PASDRMADJIAN, Mme S. ALPHONSE, M. JL. BOUCHAUD, Mme S. IMBERT, M. R. DA SILVA, Conseillers municipaux : M. P. SAPPEY, Mme C. RANGOD, Mme M. BRUN, M. M. CAUDRILLIER, Mme M. TROUILLEAU, M. F. GIRARD, Mme V. VERMAST, M. R. KELLER, Mme A. CHIANTIA, M. O. LY, Mme D. MARCHAIS, M. S. MOREL, Mme F. FINET, M. M. PICARD BELLAY, Mme B. CAHU, M. A. FARELLY, M. SCHIESS, Mme I. COMTE-DELPLACE, M. R. OLIVIERI, Mme D. PIN.

POUVOIRS :

ABSENTS :

Mme Sylvie ALPHONSE a été élue secrétaire.

Délibération N° : 42/2026

Nomenclature : 5.3.5

Domaine : Environnement

Le rapporteur : Monsieur Christophe REVIL

Le Rapporteur EXPOSE

VU les articles L.2121-33, L. 1524-5 et L. 1531-1 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal du 19 Décembre 2013 (DEL 96/13) portant sur l'adhésion à la Société Publique Locale (SPL) « Eaux de Grenoble Alpes » : approbation des statuts, prise de participation et désignation de représentants.

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant de la commune au comité d'orientation stratégique, à l'assemblée générale ordinaire, et à l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires de la SPL « Eaux de Grenoble Alpes ».

CONSIDERANT que le Conseil Municipal accepte de voter à main levée.

Le Rapporteur PROPOSE de nommer Monsieur Sébastien MOREL représentant de la commune au sein :

- Du comité d'orientations stratégiques de la SPL « Eaux de Grenoble Alpes »
- De l'assemblée générale de la SPL « Eaux de Grenoble Alpes »
- De l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires de la SPL « Eau de Grenoble Alpes ».

Le Rapporteur PROPOSE d'autoriser l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires à exercer, à titre gratuit, les mandats qui pourraient lui être délégués par le Président ou le conseil d'administration de la SPL « Eaux de Grenoble Alpes ».

*Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé du Rapporteur
et après en avoir délibéré à la majorité,*

DECIDE de nommer Monsieur Sébastien MOREL représentant de la commune au sein :

- Du comité d'orientations stratégiques de la SPL « Eaux de Grenoble Alpes »
- De l'assemblée générale de la SPL « Eaux de Grenoble Alpes »
- De l'assemblée spéciale des actionnaires minoritaires de la SPL « Eau de Grenoble Alpes ».

AUTORISE l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires à exercer, à titre gratuit, les mandats qui pourraient lui être délégués par le Président ou le conseil d'administration de la SPL « Eaux de Grenoble Alpes ».

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Madame la Préfète de l'Isère.

Modalités de vote : Majorité

25 voix POUR

04 ABSTENTIONS (M. SCHIESS, Mme I. COMTE-DELPLACE, M. R. OLIVIERI, Mme D. PIN)

La secrétaire de séance
Sylvie ALPHONSE



Le Maire
Christophe REVIL



Date d'affichage: 7/04/2026

Date de retrait: 7/06/2026